

## **Le chalet du Risoux**

Avec un nom aussi mythique que cela, il pourrait apparaître comme normal que ce chalet soit encore connu de tout un chacun. Raison supplémentaire, il n'y eut jamais, à notre connaissance, qu'un seul chalet de ce nom. Et pourtant cet alpage non seulement n'est plus connu de personne, mais l'espace qu'il occupait a été en grande partie regagné par la forêt, avec un chalet qui a été totalement désagrégé par le temps, les intempéries, le travail boulimique de la nature en fait d'élimination.

Le chalet du Risoux a pourtant existé. Les anciennes cartes en révèlent l'emplacement, ces vieilles classiques que nous allons retrouver ci-dessous.

Pour découvrir ce chalet, il y avait des années que nous mijotons des retrouvailles avec lui, nous étions parti de la Tépaz, grim pant dans la forêt en certains endroits beaucoup plus escarpée qu'on l'imagine d'ordinaire, véritables barres rocheuses, pour retrouver des chemins mis en parallèle et dans le sens longitudinal de la Vallée, les empruntant sans être jamais certain qu'ils vous conduiront au but recherché. Il n'y a ici en fait que le chemin proche de la frontière, praticable à tout véhicule, qui puisse être une voie un peu sûre. Bref, tout cela nous a amené sans que nous ayons pu nous perdre à la borne 118 (voir notice à son sujet au terme de cet aperçu).

De là, comptons 300 mètres à parcourir sur un autre chemin de dévestiture effectuant sur la carte une boucle complète. Nous sommes sur France. Comptés ces 300 mètres, prendre au nord-est. Le chalet doit être à environ 100 mètres de cette route. On se perd dans la forêt, on ne trouve au début aucun pâturage d'aucune sorte, on n'est prêt à donner sa langue au chat, quand, miracle, voici une clairière.

Ce doit être là. Deux puits, à peu de distance l'un de l'autre, révèlent la présence de l'homme en ces lieux. L'état de ces points d'eau permet de comprendre que cela date très certainement de plus d'un siècle. Constatation étonnante, la clairière n'a pas été regagnée par la forêt. Le sol est en apparence légèrement mouillant, peu propice il semble à la pousse des arbres. Par contre y domine une végétation courte mais compacte, véritable tapis que l'on craint quelque peu de fouler, avec dans la zone proche des anciens puits, une forêt de fougères. C'est là un spectacle magnifique, entièrement dans les verts de toutes nuances.

Reste à retrouver l'espace d'un chalet. Ce qui advient. Mais les ruines de celui-ci, les mesures, ne sont pratiquement plus visibles. Seule une sorte d'esplanade rectangulaire permet de comprendre que la bâtisse dut être là, au cœur de cette clairière, les deux points d'eau à moins de cinquante mètres. L'analyse des quelques pierres encore entassées, du côté nord-ouest, prouve une construction humaine ancienne. Rien de transcendent. Ce n'est en aucun cas ici un site comparable à ce que vous pourriez encore découvrir dans la vallée du Nil !

Des restants de branches prouvent aussi que des arbres, des sapins en particulier, avaient poussé sur l'ancienne bâtisse, contribuant plus encore que tout le reste à l'anéantir. On s'attendait à découvrir des restes plus révélateurs. Il n'y a plus que cela. La nature a fait son œuvre de recyclage ici mieux encore que partout ailleurs.

Il n'empêche que la clairière est splendide, et tout à fait étonnante dans la constitution de sa flore que nous n'arriverons pas à décrire, juste cette multitude de fougères en train de se « dérouler », spectacle du plus grand intérêt.

Et voilà, nous avons mis la main, ou plutôt le pied, sur le chalet du Risoux, et cela avec une part de certitude proche de l'absolu. Et nous comprenons que le retrait des bergers et autres amodieurs de cette région en somme relativement proche du sommet du Risoux (ou Risoud), date de plus d'un siècle. Reste l'énigme de cette clairière que la grande végétation n'arrive pas vraiment à recoloniser. La composition du terrain y est sans doute pour quelque chose. Est-ce une saturation ancienne des fumiers, un milieu acide, bref, nos connaissances limitées en ce domaine ne nous permettent pas d'apporter une explication définitive.

Des bergers pourtant vécurent là, et pendant peut-être deux siècles, si ce n'est plus. La montagne pouvait appartenir à des propriétaires venus de la région de Mouthe, nous ne sommes pas loin en fait des Cernicolets, mais pouvait être montées par des Suisses, ainsi qu'il en est aujourd'hui encore pour les grandes pâtures situées plus bas à l'occident de cette vaste zone où la forêt a repris tous ses droits.

Des bergers et amodieurs dont le souvenir est plus éteint encore que celui du chalet qui laisse encore quelques traces. Quel fut le dernier de tous ceux là, qui, le dernier, a fermé la porte de l'antique bâtisse ? Nul ne le saura jamais. Et comme partout ailleurs le temps à fait son œuvre. Le toit, de tavillons<sup>1</sup>, car il ne connut assurément jamais la tôle, fut tôt percé, la charpente à son tour a été attaquée pour un jour s'écrouler sous le poids des neiges, les murs de pierre et de chaux ont été attaqués par les intempéries et par la végétation, les pierres ont roulé ici ou là, le temps a passé, encore et encore, et voici le résultat. Il ne reste rien.

Rien, si ce n'est heureusement les cartes qui témoignent à l'envi de cette ancienne présence. Les chemins alors étaient nombreux, mais différents. Ceux-ci seraient encore visibles pour celui qui voudrait bien se donner la peine de les rechercher.

---

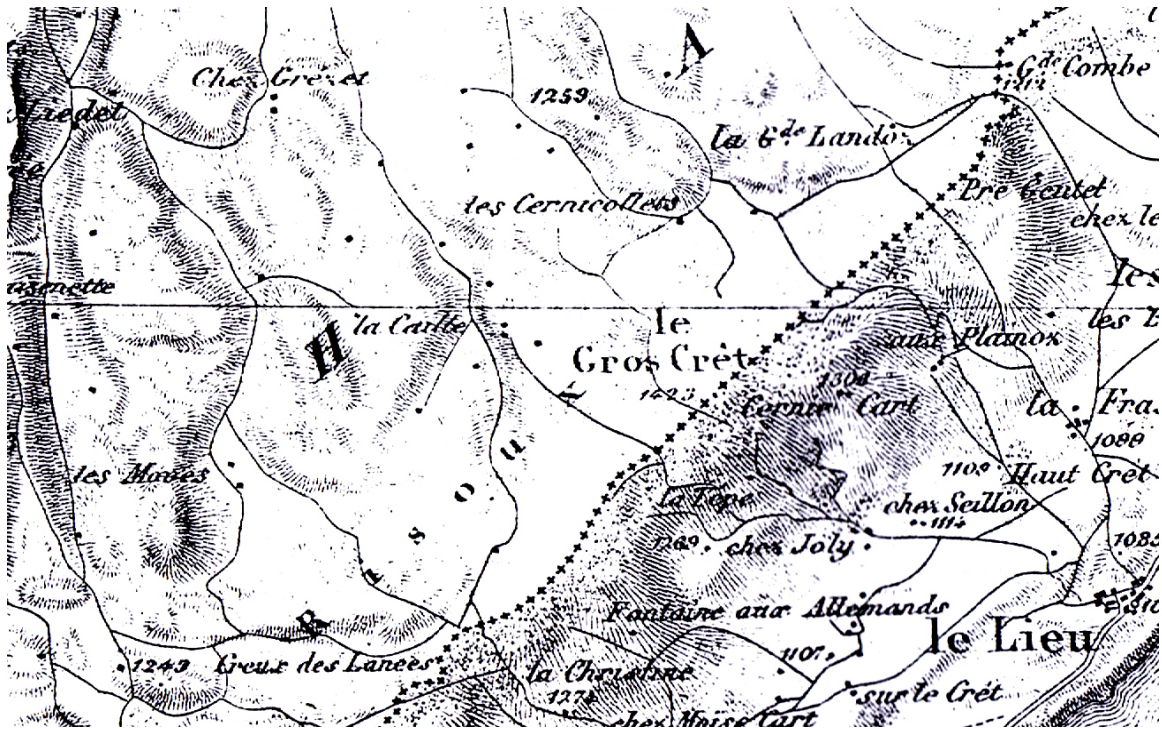
<sup>1</sup> Tavillons en France.



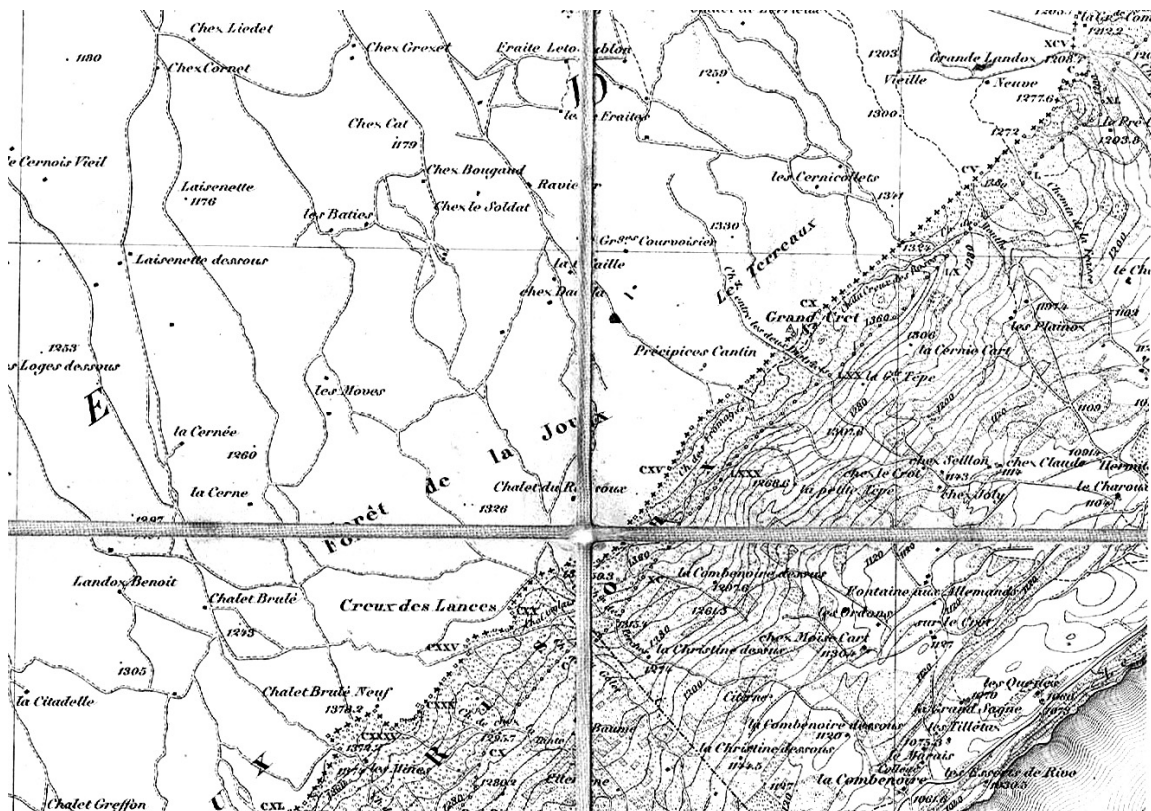
Carte du XVIIIe siècle – date précise inconnue -. Il faut voir le chalet du Risoux sous le terme de le Rizol, à mi-distance entre le Lieu et Mouthé.



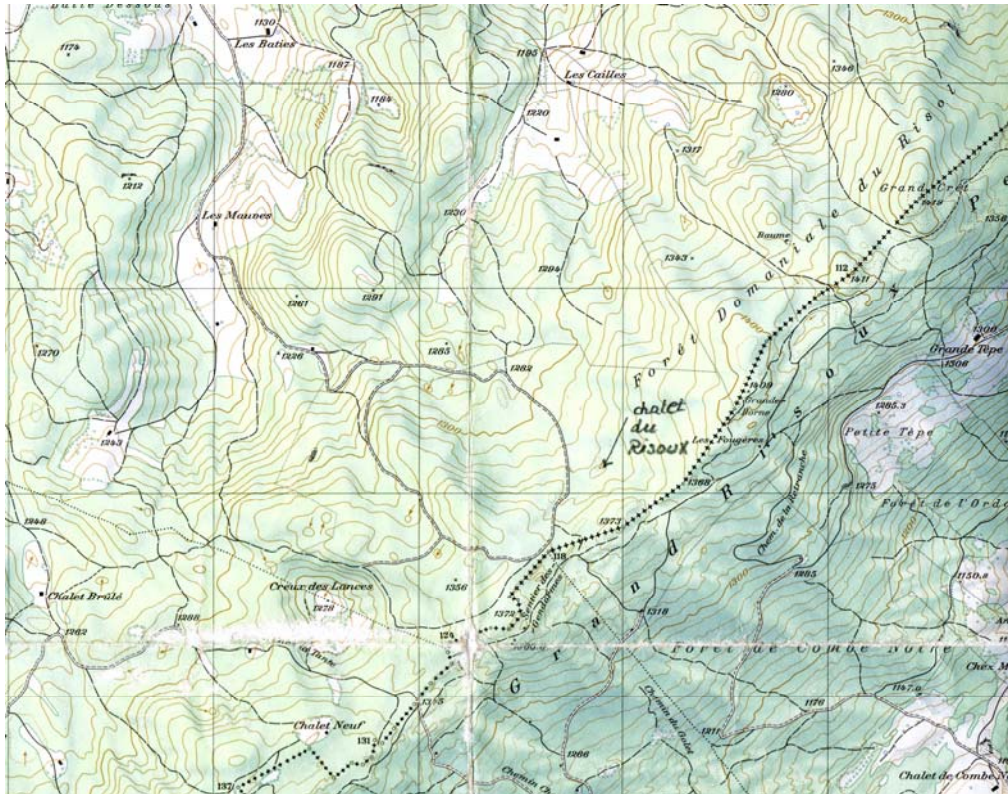
Carte IGN de 1875. Le chalet du Risoux est désigné sous le terme Le Rizot. Le chemin de la Christine, sur territoire suisse, est prolongé sur France où il garde la même importance. Un peu en dessous du Rizot, il se sépare en trois branches qui conduisent chacune vers l'un des vallons des hauts de Mouthé.



Carte Dufour de 1853. Le chalet du Risoud semble apparaître, petit point noir, entre les toponymes Creux des Lances et Le Gros Crêt. La grande voie de communication précédente, chemin de la Christine et prolongation sur France, se résume ici à une seule voie principale.



Carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880. Le chalet du Risoud est juste sur le pli. Les voies de communications, autant sur Suisse que sur France, sont d'une complexité folle. On va et vient dans tous les sens en ces milieux encore à l'époque fortement axés sur l'économie alpestre, avec des forêts de beaucoup moins denses que de nos jours.



Carte topographique fédérale de 1968. Le chalet du Risoux figure à la pointe de la flèche. Il est situé dans une mini-dépression où l'avantage était d'avoir de l'eau à disposition par le biais de deux puits.



La borne frontière 118, excellent point de repère à partir de laquelle on trouvera aisément le chalet du Risoud. Trois cents mètres sur le chemin côté français, puis, à angle droit, au levant, 100 mètres environ. Et l'on y est !



Une végétation de milieu humide pour le moins étonnante en cette partie du Grand Risoux, versant français.





L'un des deux puits et ce qu'il reste du chalet du Risoux !





Le retour, droit sur Suisse, par une forêt dont les sous-bois sont recouverts de myrtilliers, est un enchantement. Les verts sont d'une intensité et d'une luminosité véritablement magiques. Nous sommes au début du monde !







Sur le chemin du retour. En cas d'intempéries, le chalet des Fougères pourrait vous accueillir. Voir Weibel, 2008, p. 58. La cabane a été construite en 1954.



Les Fougères... en pleine lumière. La vue ici est restreinte au strict minimum. Des arbres, encore des arbres, toujours des arbres. Le Risoud est infini...

Notice complémentaire : la borne 118 (Olivier Cavaleri, Histoire de bornes, Slatkine, 2011 :

C'est en continuant sur le sentier pédestre que vous atteindrez le plus facilement la borne no 118 : la première pierre des soixante-trois posées en 1716. L'écusson royal en relief avec le semis des trois lys y est encore visible. Les bornes de 1716 sont les plus anciennes pierres de la frontière valdo-comtoise ornées de fleur de lys. On rappellera ici que la Franche-Comté est devenue française en 1678. Du côté suisse, on reconnaît un écusson bernois abîmé sous les armes du canton de Vaud. Pour finir, le nom de la borne, « Fichon », signifie piquet ou poteau de délimitation en vieux français. Les soixante-trois bornes posées en 1716 s'étalaient sur la crête du Risoux entre la no 118 et la no 186. La majeure partie de ces pierres est toujours en place. A partir de la borne no 119, le tracé sinueux de la frontière devient une pépinière de vieilles pierres à ne pas rater.